

**Zeitschrift:** Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 11 (1901)

**Artikel:** Liste des médailles et jetons concernant la Chaux-de-Fonds jusqu'en 1901

**Autor:** Michaud, A.

**Kapitel:** Hommes illustres

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-172283>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LISTE  
DES MÉDAILLES ET JETONS  
concernant la Chaux-de-Fonds

JUSQU'EN 1901

AVEC UNE NOTICE SUR LES SOCIÉTÉS DE TIR « LES ARMES-RÉUNIES »  
ET « LES AMIS DE LA CARABINE »

---

Hommes illustres.

*Jean-Pierre Droz.*

1. J<sup>AN</sup> P<sup>RE</sup> DROZ

Son buste.

E. DUBOIS

R. GRAVEUR | MÉCANICIEN | CONSERVATEUR | DE  
LA MONNAIE DES MÉD<sup>LES</sup> | NÉ A LA CHAUX-DE-  
FONDS | COMTÉ DE NEUCHATEL | EN SUISSE | EN  
MDCCLVI | MORT A PARIS | EN MDCCCXXIII

Diam. : 0,037. Bronze.

*Henri-François Brandt.*

2. Médaillon par David d'Angers, 1834.

Son buste.

Diam. : 0,178. Bronze.

3. Jeton de la Société suisse de numismatique.

H. F. BRANDT 1789—1845

Son buste.

G. HANTZ

Ṛ. SOCIÉTÉ | SUISSE | DE | NUMISMATIQUE | NEU-  
CHATEL | 1894

Diam. : 0,0265. Bronze.

4. Le même, en argent.

5. Le même, en étain.

6. Le même, en aluminium.

7. Le même, frappe uniface de l'avvers, en cuivre.

8. Le même, refraappe avec le coin corrigé à l'avvers et  
au revers, en laiton.

*Léopold Robert.*

9. Son buste.

Signé BRANDT. F

Ṛ. LEOP<sup>o</sup> ROBERT | PEINTRE | NÉ À LA CHAUX DE  
FONDS | CANTON DE NEUCHATEL | EN SUISSE | LE 13  
MAI 1794 | MORT A VENISE | LE 20 MARS 1835

Diam. : 0,041. Argent. Musée de la Chaux-de-Fonds.

10. La même, en bronze.

*Numa Droz.*

11. Plaquette uniface.

NUMA DROZ 1844-1899

0,053 × 0,036. Argent.

Gravée et frappée par Huguenin frères, au Locle.

12. La même, en bronze.

13. La même, grand module.  
0,240 × 0,160. Cuivre argenté.

14. La même, grand module.  
Cuivre bronzé.

---

### Médailles et jetons de la société de tir « Les Armes-Réunies ».

(Fondée en 1820)

Fondée le 12 juin 1820, la société organisa chaque année, et cela jusqu'en 1840, un *tirage à prix*, appelé *tir à la médaille*, parce que le prix d'honneur consistait en une médaille d'argent et plus tard, à partir de 1836, en une médaille d'or.

La première mention de la médaille est faite dans les comptes de la société; en date du 15 juillet 1820, il a été payé :

Pour argent fin pour la médaille.....	5 livres,
pour la façon .....	4 » 4 sols
pour blanchissage et boucle .....	18 »

C'est dans le comité du 9 mai 1821 qu'on adopta le règlement de ces tirs. Il fut entre autres décidé : que le prix de la société était une médaille en argent et que le président, le secrétaire et deux membres du comité se rendraient après le tir aux cibles pour examiner les coups et décerner la médaille au plus beau. La médaille de cette année fut confectionnée par Samuel Sandoz, auquel il fut payé 17 livres 9 sols.

En comité du 27 mars 1824, la proposition ayant été faite de mentionner dans les procès-verbaux, chaque année, le nom du tireur qui avait gagné la médaille, le secrétaire dresse la liste suivante :